



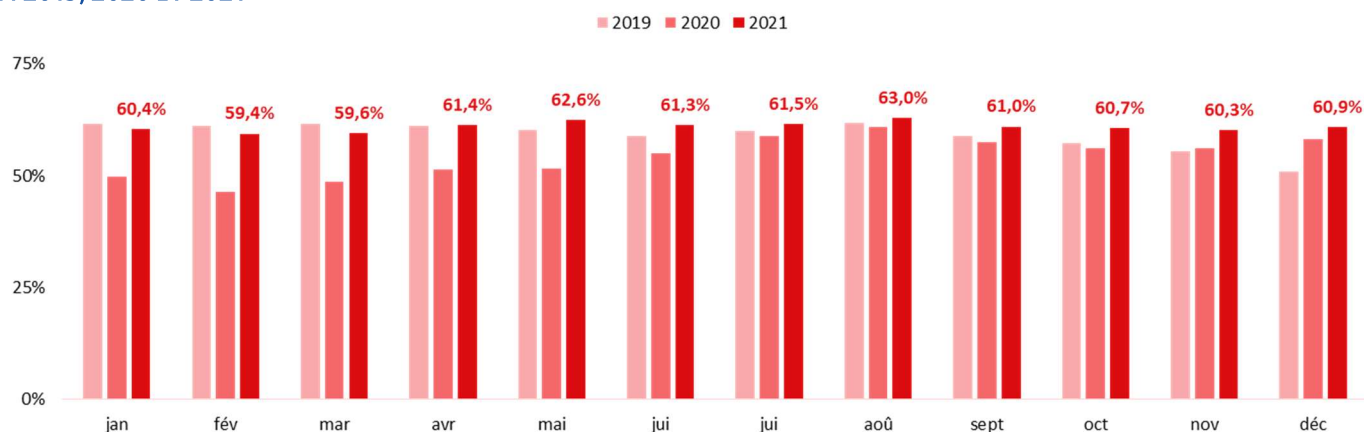
ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# L'ACCÈS À L'EMPLOI À L'ISSUE D'UNE FORMATION EN 2021 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**En 2021, 123 400 demandeurs d'emploi ont terminé une formation en Auvergne-Rhône-Alpes. 61% ont accédé à un emploi de plus d'un mois dans les 6 mois suivant leur sortie de formation contre 58% au niveau France.**

Ce taux est en hausse de +6,0 points par rapport à 2020 (+6,2 points au niveau France) et +2,1 points par rapport à 2019 (+2,5 points au niveau France).

**GRAPHIQUE 1:**  
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI (AU COURS DES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FORMATION) PAR MOIS DE SORTIE DE FORMATION, EN 2019, 2020 ET 2021



**61%**

Taux d'accès à l'emploi  
six mois après la sortie  
de formation

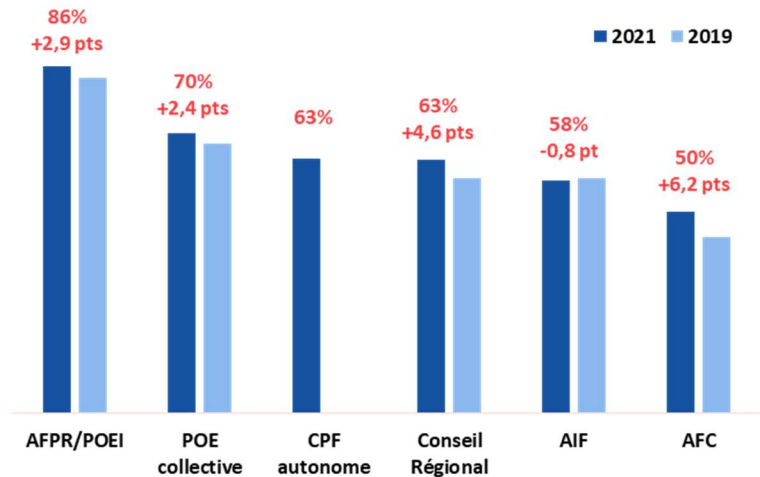
A noter : l'année 2020 ayant été fortement impactée par la crise sanitaire, les comparaisons dans la suite de cette étude se feront avec l'année 2019 que nous prendrons comme point de référence « avant-crise ». Notons toutefois que la période de confinement de mars à mai 2020 a eu un impact (à la baisse) sur l'accès à l'emploi des sortants de formation du dernier trimestre 2019.



# +2,1 pts

## Évolution du taux d'accès à l'emploi entre 2019 et 2021

**GRAPHIQUE 2:**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET ÉVOLUTION ENTRE 2019 ET 2021 PAR TYPE DE FORMATION**



La comparaison avec 2019 n'est pas disponible pour le CPF autonome qui existe depuis 2020 (cf Encadré n°1)

L'accès à l'emploi varie fortement selon le type de formation : de 50% pour les AFC, formations collectives destinées aux publics éloignés de l'emploi, à 86% pour les formations préalables à l'emploi (AFPR/POEI). Il est en hausse de +2,1 points par rapport à 2019. Cette hausse concerne tous les types de formations hormis les AIF.

Les AFC affichent la plus forte hausse par rapport à 2019, due notamment à un changement structurel de ce type de formations. En effet, entre 2019 et 2021, le nombre d'AFC dans le Transport ou l'Action sociale a été multiplié par cinq. Or ce sont deux domaines pour lesquels les taux de reclassement sont élevés.

Seules les AIF vont à contresens et baissent de -0,8 point. Une partie des formations financées en AIF en 2019 a été reportée vers le CPF Autonome (cf. En savoir plus page 8) notamment dans les domaines du Transport et de la Manutention, qui affichent des taux d'accès à l'emploi élevés.

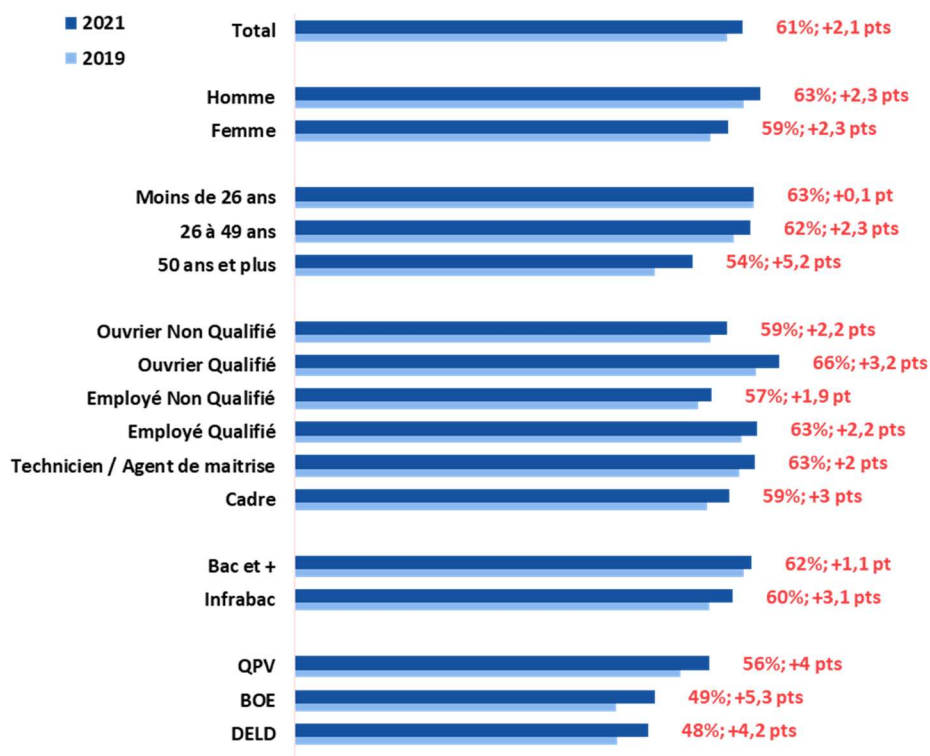
### ENCADRÉ N°1

#### LES TYPES DE FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle)** : d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC)** : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations** : depuis le premier trimestre 2020, il s'agit des formations financées par les demandeurs d'emploi via l'application Mon compte personnel de formation (CPF Autonome). S'ajoute à celles-ci les stages financés par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), financée par les OPCO et Pôle emploi. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

# UNE PLUS FORTE HAUSSE POUR LES PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

**GRAPHIQUE 3:**  
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI  
ET ÉVOLUTION ENTRE 2019  
ET 2021 PAR PROFIL DU  
DEMANDEUR D'EMPLOI



En 2021, comme les années précédentes, le taux d'accès à l'emploi varie fortement selon les publics. Il est élevé pour les hommes (63%), les moins de 49 ans (63%), les demandeurs d'emploi qualifiés, notamment les ouvriers (66%).

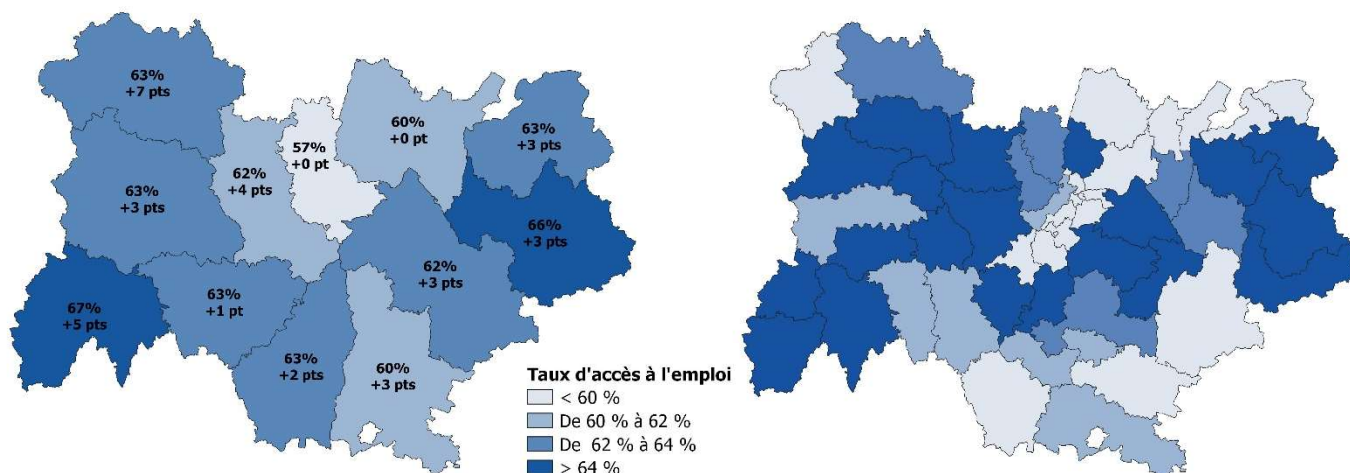
Toutefois, l'écart de niveau entre les publics se réduit puisque les plus fortes hausses par rapport à 2019 concernent les publics les plus éloignés de l'emploi : seniors (+5,2 points contre +0,1 point pour les jeunes), résidents en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV : +4 points), Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE : +5,3 points), Demandeurs d'Emploi Longue Durée (DELD : +4,2 points), de niveau de formation infrabac (+3,1 points).

Au niveau des territoires, les taux d'accès à l'emploi varient de 57% pour le Rhône qui stagne par rapport à 2019, à 67% pour le Cantal, en hausse de +5 points.

Le Rhône et l'Ain comptent de nombreuses formations au taux de reclassement plus faible (FLE, Conduite auto, Logiciel bureautique).

La hausse par rapport à 2019 est la plus forte dans le Cantal et l'Allier. Dans ces départements, la part d'AFC, formations au reclassement faible, a diminué entre 2019 et 2021.

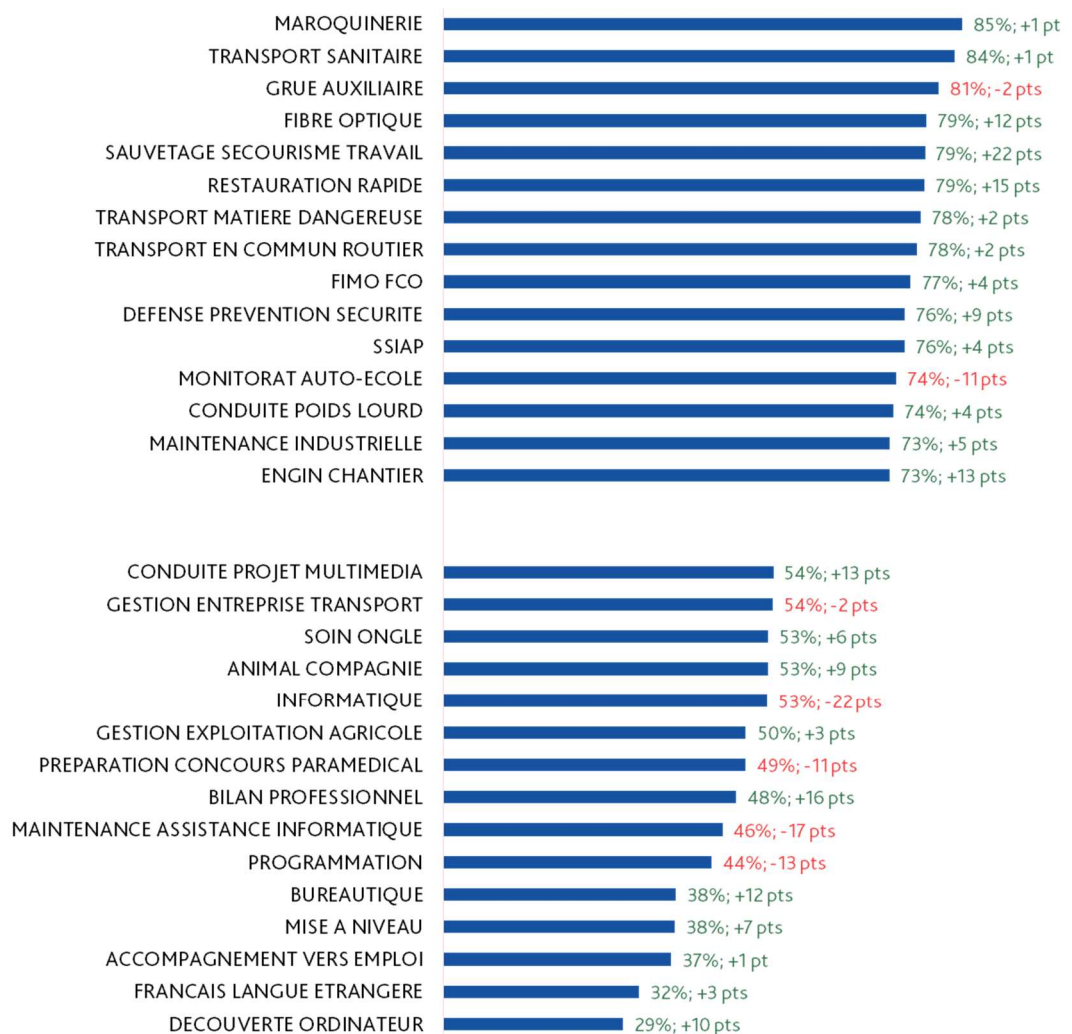
**CARTES 1 ET 2:**  
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI EN 2021 PAR DÉPARTEMENT ET BASSIN D'EMPLOI



# LE TRANSPORT TRÈS PRÉSENT PARMIS LES FORMATIONS QUI RECLASSENT LE PLUS

## GRAPHIQUE 4:

TOP 15 DES FORMATIONS AU TAUX D'ACCÈS LES PLUS ET LES MOINS ÉLEVÉS EN 2021 PARMIS LES 100 FORMATIONS LES PLUS REPRÉSENTÉES ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2019



Parmi les formations au taux d'accès à l'emploi les plus élevés, on trouve :

- des formations majoritairement de type préalable à l'embauche (AFPR/POEI) qui forment par la pratique des techniques professionnelles du métier comme Maroquinerie, Restauration rapide ou Transport en commun routier.
- des formations préalables à l'embauche ou financées par le Conseil régional comme Fibre optique ou Monitorat auto-école
- financées par le CPF autonome afin d'acquérir une compétence complémentaire et nécessaire à une employabilité rapide : Grue auxiliaire, Sauvetage secourisme travail, Transport matière dangereuse, FIMO FCO.

Parmi les formations au taux d'accès à l'emploi les plus faibles, on trouve :

- des formations majoritairement financées en AFC et destinées aux publics les plus éloignés de l'emploi : Découverte ordinateur, Français langue étrangère, Mise niveau, Bureautique.
- des formations majoritairement financées par le CPF autonome mais qui n'amènent pas à un emploi immédiat (Bilan professionnel), ou s'inscrivent dans un parcours de formation avec pour objectif une création d'entreprise ou une reconversion professionnelle (Gestion entreprise transport, Soins ongles, Animal compagnie).

Globalement, ce sont les domaines de formation du Transport, de la Manutention, de la Défense prévention sécurité et de l'Hôtellerie restauration qui ont les meilleurs taux d'accès à l'emploi et au contraire Langues, Développement personnel et professionnel, Informatique, Audiovisuel média qui reclassent le moins bien. Notons toutefois que ces derniers domaines (excepté Informatique) ont un taux d'accès à l'emploi en forte progression par rapport à 2019.



# UN TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI EN PLUS FORTE HAUSSE POUR LE « PUBLIC ÉLIGIBLE AU PIC »

## ENCADRÉ N°2

### PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES (PIC)

L'investissement dans les compétences est un volet majeur du Grand plan d'investissement 2018-2022. Face aux évolutions du marché du travail, à la mutation des emplois et pour lutter contre le chômage de masse, la compétence est la clé de voûte d'une croissance durable et inclusive. Le Plan d'Investissement dans les Compétences traduit ainsi la volonté du gouvernement de changer de registre dans l'action publique en matière d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi, à travers une logique d'investissement sur plusieurs années et de davantage de contextualisation aux besoins de compétences des territoires.

Le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) traduit à la fois la volonté de miser sur les qualifications, de démontrer que tout n'est pas joué à la fin de la scolarité, de ne laisser personne au bord de la route et de transformer le système de formation professionnelle pour soutenir la compétitivité des entreprises.

Le public éligible au PIC, tous financeurs confondus, regroupe l'ensemble des stagiaires de niveau infra bac, ou par dérogation régionale, les stagiaires jusqu'à bac+2 résidant en QPV ou ZRR ou les femmes suivant une formation dans le numérique.

63 800 demandeurs d'emploi éligibles au PIC (cf. encadré n°2) sont sortis de formation en 2021 soit 52% de l'ensemble des sortants de formation en Auvergne-Rhône-Alpes. 60% ont retrouvé un emploi dans les 6 mois, soit -2,1 points que le public non PIC ;

La hausse du taux d'accès à l'emploi par rapport à 2019 est plus importante pour le public PIC (+2,9 points contre +1,1 point pour le public non PIC).

Toutefois, les demandeurs d'emploi éligibles au PIC se reclassent autant ou mieux que le public non PIC pour :

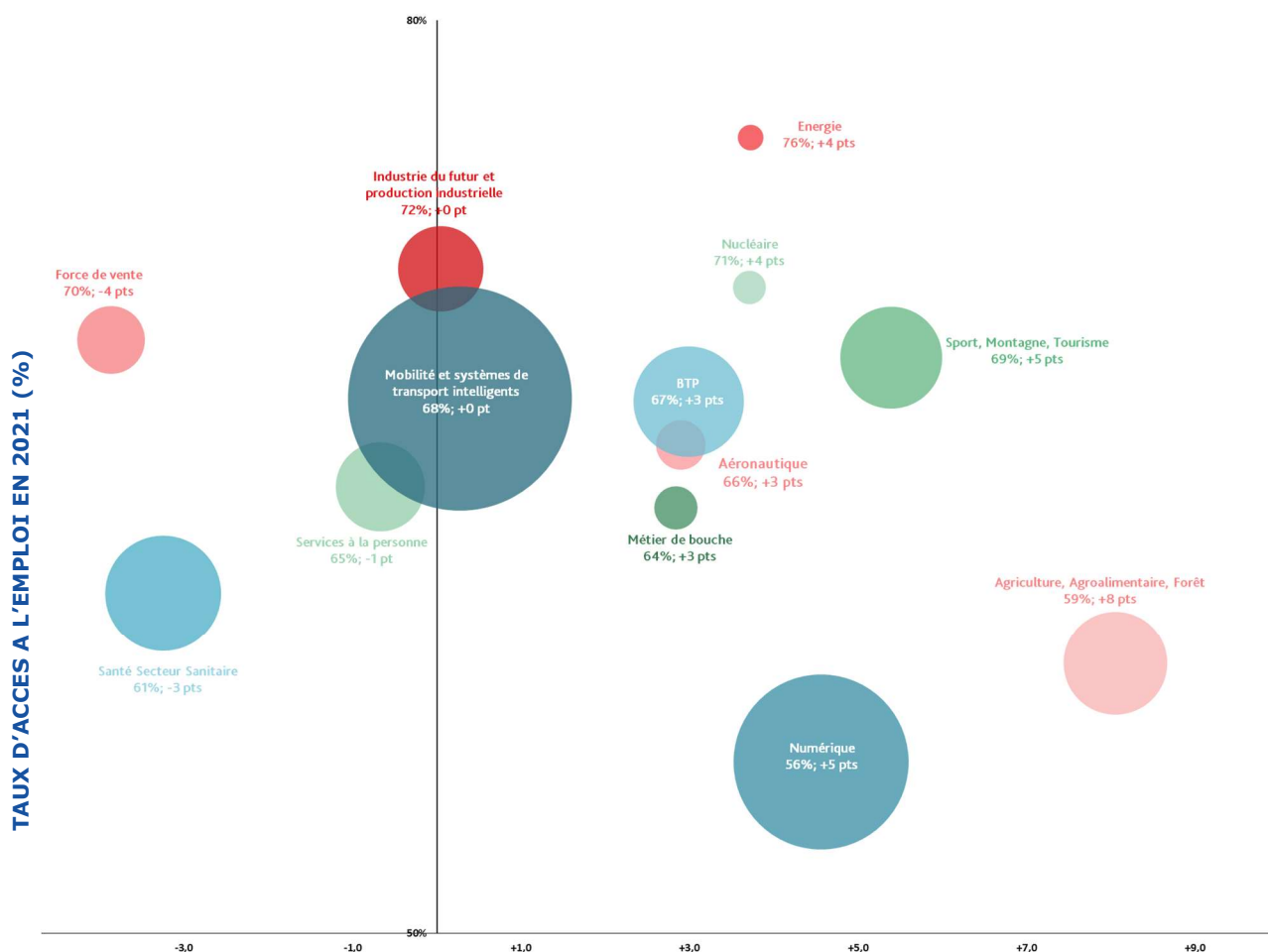
- les formations de type AIF ou CPF Autonome notamment sur les formations de conduite (auto, poids lourd, taxi) ou secrétariat assistantat.
- les formations de moins de 100 heures
- les stagiaires résidant en QPV
- les demandeurs d'emploi bénéficiant du PIC dérogatoire (cf. encadré n°2)
- les demandeurs dans le CANTAL (68% contre 65% pour le public Non PIC).

**TABLEAU 1:**  
**TOP FORMATION LES PLUS SUIVIES PAR LES DEMANDEURS ÉLIGIBLES AU PIC**

	Nombre	Taux d'accès à l'emploi 2021	Evolution 2019/2021	Taux d'accès à l'emploi 2021 Non PIC
CONDUITE AUTO	3600	57%	+3,4	58%
CHARIOT AUTOMOTEUR	3500	70%	+10,5	77%
CREATION ENTREPRISE	2900	57%	+7,9	60%
LOGICIEL BUREAUTIQUE	2800	56%	+22,0	59%
FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	2600	34%	+3,5	32%
CONDUITE POIDS LOURD	1600	73%	+3,9	75%
LANGUES	1500	57%	+23,2	57%
ANGLAIS	1500	55%	+8,1	60%
FIMO FCO	1400	75%	+4,5	82%
PREPARATION ENTREE FORMATION	1200	32%	-0,9	30%
AUXILIAIRE VIE SOCIALE	1100	67%	+1,5	68%
TRANSPORT MARCHANDISE	1000	69%	+0,1	68%
AIDE-SOIGNANT	1000	69%	-1,3	73%
BONNES PRATIQUES HYGIENE AGROALIMENTAIRE	900	66%	+16,3	66%
MAGASINAGE	700	63%	+5,3	69%

# 64% DES SORTANTS D'UNE FORMATION RELEVANT D'UN « DOMEX » ACCÈDENT À UN EMPLOI DANS LES SIX MOIS

GRAPHIQUE 5:  
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET ÉVOLUTION ENTRE 2021 ET 2019 PAR « DOMAINE D'EXCELLENCE (DOMEX) »



## ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ENTRE 2019 ET 2021 (EN POINTS)

Note de lecture : la taille des bulles est proportionnelle au volume de sortants de formation du DOMEX. Plus la bulle est en haut, plus le taux d'accès à l'emploi en 2021 est élevé. De même, plus la bulle est à droite plus l'évolution entre 2019 et 2021 du taux d'accès à l'emploi est forte.

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes agit sur les secteurs les plus stratégiques pour la région, les Domaines d'Excellence (DOMEX).

71 700 demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation relevant d'un DOMEX en 2021 (soit 58% de l'ensemble des sortants).

Leur taux d'accès à l'emploi est de 64%, soit +8 pts par rapport aux formations hors DOMEX (57%). La hausse par rapport à 2019 est plus modérée pour les formations appartenant à un DOMEX (+1,2 pt contre +4,8 pts hors DOMEX).

Ce taux varie de 56% pour le Numérique (affaibli par une part importante de la formation Découverte Ordinateur) à 76% pour l'Énergie.

Trois DOMEX affichent une forte hausse par rapport à 2019 :

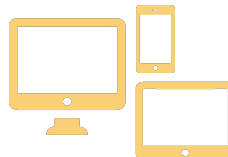
Agriculture, Agroalimentaire, Forêt (+8,1 points), notamment grâce au poids important de la formation Bonne pratique Hygiène Agroalimentaire ; Sport, Montagne, Tourisme (+5,4 points) et Numérique (+4,6 points) avec une hausse importante du volume pour la formation Logiciel bureautique.

À l'inverse, les DOMEX Force de vente (-3,9 points, baisse importante des sortants de formations qui reclassent bien comme Gestion relation client ou Vente par téléphone), Santé Secteur Sanitaire (-3,2 points) et Services à la personne (-0,8 point) reclassent moins bien qu'en 2019.



## Mobilité et systèmes de transports intelligents

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
CONDUITE AUTO	5941	58%	+3,2 pts
CHARIOT AUTOMOTEUR	4633	72%	+9,5 pts
CONDUITE POIDS LOURD	2200	74%	+3,8 pts
FIMO FCO	1742	77%	+3,8 pts
TRANSPORT MARCHANDISE	1383	69%	-2,5 pts



## Numérique

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
LOGICIEL BUREAUTIQUE	5741	58%	+16,2 pts
DECOUVERTE ORDINATEUR	712	29%	+10,2 pts
INFORMATIQUE	628	53%	-21,7 pts
CONDUITE PROJET MULTIMEDIA	596	54%	+12,8 pts



## Santé secteur sanitaire

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
AIDE-SOIGNANT	1761	71%	-1,1 pts
INFIRMIER	1648	59%	-1,6 pts
MASSAGE BIEN-ETRE	324	55%	+3,6 pts



## Agriculture, Agro-alimentaire, Forêt

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
BONNES PRATIQUES HYGIENE AGRC	1681	66%	+14,5 pts
GESTION EXPLOITATION AGRICOLE	685	50%	+2,5 pts
ANIMAL COMPAGNIE	467	53%	+8,6 pts
METHODE HACCP	435	55%	+9,6 pts
TRAVAUX PAYSAGERS	270	61%	+5,1 pts



## Service à la personne

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
AUXILIAIRE VIE SOCIALE	1564	68%	-0,4 pt
PETITE ENFANCE	935	62%	+2,7 pts
SERVICE A LA PERSONNE	458	56%	-12,9 pts



## Sport, Montagne, Tourisme

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
RESTAURATION RAPIDE	993	79%	+15 pts
CUISINE	630	61%	-3,6 pts
EDUCATION SPORTIVE	564	62%	+1,7 pts
GESTION HOTEL RESTAURANT BAR	260	65%	+1,1 pts
RESTAURATION	202	87%	+17,5 pts



## BTP

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
ENGIN CHANTIER	890	73%	+13,5 pts
HABILITATION ELECTRIQUE	736	69%	+3,7 pts
INSTALLATION ELECTRIQUE	423	63%	-1,3 pts
GRUE AUXILIAIRE	364	81%	-2,1 pts



## Industrie du futur et production industrielle

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
MAROQUINERIE	834	85%	+0,6 pt
CONDUITE INSTALLATION INDUSTRIEL	398	63%	+8,0 pts
MAINTENANCE INDUSTRIELLE	299	73%	+4,8 pts
CAO	230	53%	-34,4 pts
FIBRE OPTIQUE	223	79%	+11,7 pts



## Aéronautique Métallurgie

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
SOUDAGE	521	64%	+4,7 pts
USINAGE	180	71%	+9,5 pts
METALLURGIE	109	50%	-3,9 pts
MONTAGE ASSEMBLAGE	70	79%	+11,4 pts



## Force de vente

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
VENTE DISTRIBUTION	316	64%	+5,5 pts
SECRETARIAT ASSISTANAT COMMERCIAL	246	73%	-0,5pt
LIBRE-SERVICE	222	56%	-7,4 pts
COMMERCE	205	80%	-7,2 pts



## Métiers de bouche

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
PATISSERIE	290	57%	-2,8 pts
BOULANGERIE	215	63%	+0,8 pt
COMMERCIALISATION VIN SPIRITUEUX	145	72%	+17,7 pts



## Nucléaire

	Sortants	Taux Accès	Evol. 2019
HABILITATION NUCLEAIRE	463	71%	+3,3 pts

(NB : Les DOMEX « Plasturgie » et « Energie » n'ont pas été détaillés au vu de leurs faibles volumes)

## ENCADRÉ N°3

### SOURCES ET MÉTHODES

#### SOURCES

Données produites à partir du fichier des sortants de formation de Pôle emploi (pour le repérage des sortants de formation) et du Fichier Historique Administratif (FHA) et des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) pour l'identification des reprises d'emploi.

Le fichier des sortants de formation est produit à partir des données opérationnelles de Pôle emploi (attestations d'inscription en stage) appariées avec celles du Fichier Historique Administratif (FHA).

#### CHAMP

Ensemble des formations suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi.

#### INDICATEUR D'ACCÈS À L'EMPLOI (AU SENS DE L'INDICATEUR FOR1)

Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il correspond à l'indicateur de la convention tripartite FOR1.

Numérateur : demandeurs d'emploi ayant achevé au mois M une formation prescrite par Pôle emploi (hors formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation) et qui, entre la date de sortie de formation et M+6, ont eu accès à un emploi, c'est-à-dire pour lesquelles l'une au moins des situations suivantes est observée :

- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ;
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- sont en catégorie E en fin de mois;
- ont une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet entre M+1 et M+6 transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

Dénominateur : demandeurs d'emploi ayant achevé au mois M une formation prescrite par Pôle emploi (hors formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation). L'évaluation de l'indicateur pour l'année N est réalisée à partir du rapport entre le cumul des numérateurs et le cumul des dénominateurs sur la période.

#### INTERPRÉTATION

Certaines reprises d'emploi ne sont pas repérées par les DPAE :

- cas des salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public et d'employeurs à l'étranger, non couverts par les DPAE ;
- les missions d'intérim ne sont pas prises en compte, car la durée de mission n'est pas renseignée dans les DPAE.

Et une partie seulement de ces reprises d'emploi non repérées par des DPAE sont repérées par le FHA (basculées en catégorie C ou E, sortie pour reprise d'emploi déclarée...).

Inversement, l'indicateur compte des retours à l'emploi qui n'ont en réalité pas lieu. En effet, toutes les DPAE ne se concrétisent pas par une embauche effective : le taux de transformation en embauche effective est estimé à 90%.

Cet indicateur est fortement affecté par la conjoncture et par la structure des caractéristiques des formations et des demandeurs d'emploi en formation.



EN SAVOIR  
PLUS

#### Les entrées en formation en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, on comptabilise plus de 147 200 entrées en formation, soit +46 % sur un an. Cette hausse est essentiellement portée par les formations financées par le CPF autonome.

Directeur de la publication  
Frédéric Toubeau, Directeur Régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Directeur de la rédaction  
Vincent Giquet, Responsable du service Statistiques, Études et Évaluation.

Réalisation  
Service Statistiques, Études et Évaluation



Observatoire de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
[www.observatoire-emploi-ara.fr](http://www.observatoire-emploi-ara.fr)